

DIRECTION
de
AGRICULTURE, DES FORÊTS
ET DU COMMERCE

Hanoi, le 7 Janvier 1904

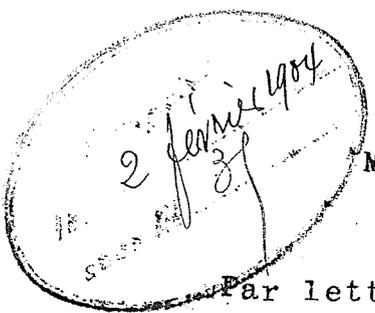
N°

Je prie de vous adresser cette lettre au Directeur de l'Agriculture, des Forêts et du Commerce de l'Indo-Chine.

Objet :

sujet d'une demande présentée par M. Peter Hauff sur la réglementation du commerce de tecks.

M. H. Brenier, Directeur p. i. de l'Agriculture, des Forêts et du Commerce de l'Indo-Chine,
à Monsieur le Résident Supérieur au Laos.



Monsieur le Résident Supérieur,

Par lettre N°31 du 17 Juillet 1903, vous voulez bien me transmettre pour avis une demande de M. Peter Hauff représentant de M. M. Denis Frère, demande que je vous retourne ci-joint

J'ai voulu attendre pour vous donner mon avis le retour à Hanoi du Chef du Service Forestier de l'Indo-Chine que j'avais chargé d'étudier la question dans une tournée récemment faite dans le Bas-Laos. Il me rend compte que les mesures réclamées paraissent très propres à augmenter la sécurité du commerce des tecks, et je ne vois, pour ma part, que des avantages à ce qu'elles soient adoptées. Mais comme elles ressortent de la police fluviale bien plutôt que de la réglementation forestière, il ne m'appartient pas d'intervenir pour leur application. Je crois que vous seul, Monsieur le Résident Supérieur pouvez en toute connaissance de cause, les préciser et les imposer.

Des.....

1/10-1/11

Des crédits inscrits au budget 1904 me permettront de commencer sérieusement l'étude des richesses forestières du Laos et de préparer, je l'espère, d'accord avec vous un projet de réglementation générale de l'exploitation des bois dans cette région.

J. Moussier